

CONCOURS ARCHITECTURE MODULAIRE

III CONCOURS
INTERNATIONAL

INHAUS LAB
RÈGLEMENT ÉDITION 2019

ORGANISER



COLLABORATEURS



SPONSORS



ORGANISER



CONCOURS ARCHITECTURE MODULAIRE

INHAUS LAB
EDITION 2019

COLLABORATEURS



SPONSORS



III CONCOURS INTERNATIONAL

CHRONOGRAMME

Dates limites d'inscription

Jusqu'au 30 septembre 2019 – Frais d'inscription anticipée 29 € € *

Du 1er octobre au 21 novembre 2019 – Frais d'inscription 39 € *

Du 22 novembre au 13 janvier 2020 – Dernier droit d'inscription 49 €*

Date limite pour la soumission des propositions: 13 janvier 2020.

Publication de la plateforme de vote en ligne 20 janvier 2020.

Période de vote en ligne: Du 20 janvier au 20 février 2020.

Délibération du jury professionnel: Février – mars 2020.

Publication de tous les lauréats: Février – mars 2020.

Remise des prix: Le lieu de livraison sera informé ultérieurement.

BUT DU CONCOURS

En poursuivant le sillage commencé en 2017 et continué en 2018 avec le I et II Concours International "inHAUS LAB - Concevez votre Maison Modulaire", depuis Casas inHAUS nous avons lancé cette deuxième édition dans laquelle nous voulons retourner le bon accueil de la dernière édition, en augmentant le montant des prix. Le concours "inHAUS LAB - Concevez votre Maison Modulaire" est une initiative de Casas inHAUS qui est née dans l'intention de susciter la créativité et l'innovation en l'architecture. Il vise à promouvoir de nouvelles façons d'exercer l'architecture parmi les étudiants et les récents diplômés de toutes les écoles d'architecture et d'autres disciplines connexes, récompensant ceux qui se démarquent par leur créativité dans la recherche de nouvelles solutions de logement modulaire.

Casas inHAUS préconise deux principes fondamentaux pour la pratique professionnelle dans notre contexte actuel: la créativité et l'innovation. Toujours liés à la haute qualité constructive, à l'optimisation des processus et à l'amélioration des espaces de vie des personnes.

L'objectif est de promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies d'industrialisation du secteur sans perdre un iota du mantra appris dans les classes: "la maison doit être le reflet de qui l'habite".

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Qui peut participer?

Ils peuvent participer au Concours:

- Tous les étudiants inscrits l'année académique 2018/19 en architecture ou toute autre discipline liée au secteur (ingénierie, design, design d'intérieur, décoration ...) de toute université.
- Étudiants jeunes diplômés, ayant terminé leurs études à partir de l'année 2015, lorsqu'ils s'agissent des études d'architecture ou de toute autre discipline liée au secteur (ingénierie, design, design d'intérieur, décoration ...) au niveau international.

La participation sera individuelle ou en formant des équipes multidisciplinaires. Chaque étudiant ne peut faire partie que d'une équipe et chaque candidat ou équipe peut soumettre un maximum de deux propositions, en mode individuel ou en groupe.

La participation en groupes est limitée à 5 personnes par groupe.

Les exigences du projet

Les participants intéressés à participer peuvent trouver le Briefing ici "Exigences pour le logement modulaire".

Documentation demandée.

Le format de livraison sera le modèle horizontal A1 fourni par Casas inHAUS dans l'email de confirmation d'enregistrement, en deux formats:

- PDF haute résolution pour l'étude et l'évaluation du jury.
- JPG avec une résolution de 72 dpi et une taille de fichier maximale de 5 Mo pour la plateforme de votation en ligne.

Le contenu des deux fichiers doit être identique et doit être nommé comme suit: Code du participant code_Devisé du projet. (Le code du participant a été envoyé dans l'e-mail de confirmation d'inscription.)

Chaque proposition doit contenir:

- Plans des étages à l'échelle 1/100.
- Élévations et coupes significatives à l'échelle 1/100.
- Infographie/s.
- Brève description du projet.
- Vue 3D de la cuisine précisant les matériaux utilisés de la marque Dekton / Cosentino et les couleurs de la proposition.

La documentation doit être envoyée à concurso@casasinhaus.com avant la date indiquée dans le calendrier des échéances.

Pour pouvoir participer au concours, il sera nécessaire d'inscrire les participants sur ce site:

<https://casasinhaus.com/iii-concours-international-in-haus-lab-concevez-votre-maison-modulaire/>

Numéro du participant

Les designs qui ne soient pas référencés avec le Code Participant accordé par Casas inHAUS, seront exclus du Concours International "inHAUS LAB - Concevez votre Maison Modulaire".

Par ailleurs, les projets qui arrivent avec une numérotation inexistante dans la base de données de Casas inHAUS seront exclus.

L'inclusion des données personnelles dans la documentation présentée sera également une raison pour l'exclusion du concours.

Tous les documents soumis doivent être référencés avec le Code du Participant qui a été attribué à chaque participant ou équipe.

Réception des travaux

Vous pouvez vous enregistrer sur le site, obtenir votre numéro de participant et envoyer vers concurso@casasinhaus.com, en format PDF et JPG, les panneaux avec les informations graphiques et écrites indiquées ci-dessus jusqu'à la date indiquée dans le chronogramme.

Exposition et publication

Une fois la période de participation est terminée, toutes les propositions reçues seront téléchargées sur la section de votes et la période de vote en ligne commencera. Une fois les votes seront terminés et le jury aura décidé, chacun des projets gagnants sera publié dans la web: <https://casasinhaus.com/iii-concours-international-inhaus-lab-concevez-votre-maison-modulaire/>

Contact

Des questions peuvent être posées via le courriel concurso@casasinhaus.com et seront répondues par le Secrétaire du concours dans le meilleur délai.

La liste générée de ces questions et réponses sera publiée dans la section FAQ de ce site. En outre, ladite liste ainsi que le règlement complet du concours, seront facilités aux membres du jury pour leur correcte évaluation.

INSCRIPTION DANS LE CONCOURS

L'inscription pour participer au concours est accomplie après avoir rempli le formulaire d'inscription sur ce site: www.casasinhaus.com/iii-concours-international-inhaus-lab-concevez-votre-maison-modulaire/. et effectué le paiement correspondant en fonction de la date d'inscription. Une fois cela est fait, nous vous enverrons un e-mail avec la confirmation d'inscription et le Code du Participant à l'adresse e-mail qui nous a été fournie.

Pour chaque projet soumis, le participant devra demander un Code de Participant. Un maximum de deux Codes de Participants peuvent être demandés par personne, soit en groupe, soit dans la modalité individuelle. Dans ce cas, 2 inscriptions devront être faites et payées.

JURY

Le jury sera composé d'un groupe d'architectes, de designers et de professionnels expérimentés dans le monde de l'architecture et du design. Le jury composé d'architectes experts de l'équipe de Casa inHAUS complètera le panel.

Le jury peut subir des modifications en raison d'incompatibilités d'ordre du jour.

FRAN SILVESTRE

Fran Silvestre (Valencia, 1976) est une architecte, designer et enseignante espagnole. En 2005, il a fondé le studio Fran Silvestre Arquitectos à Valence et, en 2013, le Red Dot Design Prize.



MORITZ KREFTER

Moritz Krefter (Allemagne, 1978) a étudié l'architecture à l'Université Bauhaus de Weimar, en Allemagne. Il a commencé sa carrière professionnelle à Paris au Studio Jourda architectes. En 2009, après avoir collaboré avec différents studios d'architecture et de conception de produits, elle a rejoint Inma Bermudez Studio pour travailler au développement de produits.



STÉPHANE MALKA

Stéphane Malka (Marseille) a ouvert le chemin de l'intervention artistique dans les espaces publics depuis son enfance. Il est architecte en 2003 et collabore depuis avec son entreprise avec des studios tels que Jean Nouvel, OMA ou Philippe Starck.



JOSE MARÍA COLONQUES

José Maria Colonques García Planas est le responsable de PORCELANOSA à Valence. C'est un bon représentant de la deuxième génération. Il est appelé, dans un avenir proche, à prendre les rênes d'une des sociétés espagnoles les plus internationales implantées dans les cinq continents et accumule les reconnaissances et les distinctions en tant que fournisseur officiel de la Maison royale britannique.



En outre, un vote populaire des travaux livrés sera effectué. A cet effet, une plateforme de vote a été prévue où nous publierons tous les projets reçus. Pour visualiser les travaux et pouvoir voter, il faut devenir fan de Facebook de Casas modulares inHAUS et Instagram Casas inHAUS.

PRIX

Les prix suivants seront attribués aux propositions qui répondent le mieux à l'objet du concours:

- **Premier prix**
2.000 € + Publication sur le site web Casas inHAUS + royalties de 2% des ventes du design lauréat pendant les cinq premières années.
- **Deuxième prix**
1.500 € + Publication sur le site web Casas inHAUS + royalties de 2% des ventes du design lauréat pendant les cinq premières années.
- **Troisième prix**
1.000 € + Publication sur le site web Casas inHAUS + royalties de 2% des ventes du design lauréat pendant les cinq premières années.
- **Meilleur design de cuisine COSENTINO**
Une récompense spéciale de 500 € sera attribuée à la proposition choisie par le jury concernant le design de la cuisine. Indépendamment de savoir si ou non il a été attribué dans l'une des autres catégories.
- **2 Prix spéciaux inHAUS**
Deux reconnaissances spéciales, d'un montant de 500 €, seront attribuées aux propositions ayant reçu le plus de votes des utilisateurs de la plateforme et qui n'ont pas été lauréats dans une autre catégorie.
- **5 Mentions d'honneur**
Cinq finalistes seront sélectionnés avec les propositions les plus intéressantes en termes de qualité architecturale et qui n'ont obtenu aucune des reconnaissances précédentes.

CONSULTATIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Des questions peuvent être posées jusqu'au dernier jour de la livraison du concours via le courriel concurso@casasinhaus.com seront répondues par le Secrétaire du concours dans le meilleur délai.

La liste générée de ces questions et réponses sera publiée dans la section FAQ de ce site. En outre, ladite liste ainsi que le règlement complet du concours, seront facilités aux membres du jury pour leur correcte évaluation.

EXIGENCES POUR LE LOGEMENT MODULAIRE

On pensera à une proposition de logements modulaires de conception avec tout le confort nécessaire d'une première résidence.

Il n'y a pas de limitation concernant le terrain. Le concepteur prendra la décision de localiser la maison sur un terrain plat, en pente, en escalier ...

Le programme de logement est également libre afin de ne pas imposer de limites et d'encourager la créativité de l'architecte. Un ou deux étages, avec ou sans garage...

Il devra prendre en compte le bon fonctionnement de toutes les pièces de la maison en termes de positionnement, d'orientation et de distribution des pièces... en assurant des performances optimales, l'harmonie des parties dans l'ensemble et le bien-être de ses futurs habitants.

La surface hors oeuvre doit être entre 150m² et 300m², en disposant au moins d'une chambre au rez-de-chaussée.

La maison sera constituée par autant de modules que nécessaire. La composition et la relation entre modules est libre, c'est-à-dire qu'ils peuvent être placés à côté, superposés, en échelle, perpendiculaires.... selon les exigences du concept du logement soulevé.

La recherche de la dimension du module doit être libre, en adaptant ce module aussi bien aux besoins du logement qu'au critères de transport, d'assemblage, de liaison entre modules...

Il sera évalué positivement:

- Les contributions innovantes dans la conception, la qualité, la technologie, les procédés de fabrication, etc. et en général tout ce qui contribue à donner une valeur ajoutée à la proposition présentée.
- L'optimisation des coûts de production / transport / assemblage.
- La possibilité de production d'une manière simple et faisable à tous points de vue.
- Polyvalence et opportunité d'évolution dès la conception initiale: pièces auxiliaires d'usages complémentaires, variations de tailles, adaptation aux changements de besoins au cours de sa vie utile ...
- Améliorations bioclimatiques, économie d'énergie, utilisation des ressources naturelles ...

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Résultats du concours

Les prix pourraient être déclarés non décernés si la majorité (la moitié plus un) des membres du Jury professionnel l'envisageait. Lors du vote en ligne, seuls les dix premiers votes exprimés pour chaque adresse IP seront calculés. Le résultat du concours sera communiqué aux gagnants après la signature des procès-verbaux du jury de cette édition.

Le résultat du Concours sera communiqué aux gagnants après la signature du procès-verbal du jury de la présente édition.

Droit d'auteur

Tous les projets présentés resteront du domaine de la propriété de Casas inHAUS SLU, qui rémunérera ses concepteurs avec les royalties correspondantes selon le standard interne de l'entreprise. Les projets gagnants des premier et deuxième prix seront également de la propriété de Casas inHAUS SLU, sans pour autant compromettre Casas inHAUS SLU pour la production du design. Casas inHAUS SLU peut également les annoncer comme il le juge, à condition qu'il soit en référence au concours.

Avec la présentation des dessins au concours les participants garantissent qu'ils ne contribueront pas de matériaux qui supposent une violation des droits de propriété intellectuelle ou industrielle de tiers. Par conséquent ils libèrent absolument Casas inHAUS SLU de toute responsabilité découlant de toute violation de toute règle ou infraction des droits des tiers de la part des participants, assumant l'obligation de maintenir Casas inHAUS SLU libre de toute responsabilité dans ledit cas.

Les participants au concours cèdent à Casas inHAUS SLU les droits d'exploitation des images présentées, y compris les droits d'utilisation, de diffusion, de distribution, d'exposition, de commu-

nication publique, de divulgation et de reproduction par Internet ou tout autre support audiovisuel, exposition ou exhibition des dessins envoyés.

Responsabilité de la paternité du design

Il sera de la responsabilité des participants toute réclamation par des tiers qui pourraient survenir en relation avec la paternité du design présenté.

Modification du règlement

La société Casas inHAUS SLU se réserve le droit de modifier tout point de ce règlement ainsi que les dates et lieux de célébration de la remise des prix ou la date limite de livraison des propositions.

En cas de modification, Casas inHAUS SLU procédera à la communication de la nouvelle date et le lieu de la cérémonie de remise des prix aux médias et aux candidats dans les plus brefs délais et selon les meilleurs moyens pour assurer sa diffusion correcte.

Acceptation du règlement

La participation au III Concours International "inHAUS LAB –Concevez votre Maison Modulaire" implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.

En cas de non-respect de ce règlement, le design sera exclu du concours.

ORGANISER



CONCOURS ARCHITECTURE MODULAIRE

*III CONCOURS
INTERNATIONAL*

*INHAUS LAB
EDITION 2019*

COLLABORATEURS



SPONSORS



www.casasinhaus.com/iii-concours-international-inhaus-lab-concevez-votre-maison-modulaire